



ASCOQ

mon pays

MENSUEL

le N° 0,20 N.F.

Venez !... Erions de joie vers le Seigneur

La Pâque des Juifs, c'était le souvenir de la délivrance du peuple. Jadis Dieu avait manifesté sa puissance, châtié le peuple égyptien qui s'endurcissait, suscité Moïse, le grand chef, le libérateur prestigieux. Dieu avait guidé son peuple par les eaux de la mer Rouge jusqu'au Sinaï. La gloire du Seigneur avait éclaté aux yeux du monde.

Tout cela est vrai. Mais ce n'était que figure et annonce de la vraie libération, celle du Christ.

Jésus est notre libérateur. Regardez-le chargé de sa croix, gravissant le Calvaire. On le cloue sur le gibet. Tout est consommé. Il meurt à l'heure même où dans chaque maison juive on tue un agneau pour commémorer l'ancienne Pâque, l'antique délivrance.

Et les chefs du Sanhédrin font garder le tombeau.

Mais le Seigneur triomphe de la mort, car il est le Fils de Dieu. Vivant, il donne désormais la vraie vie à ceux qui croient en lui et qui renaissent par l'eau du baptême et par l'Esprit-Saint.

Joie de Pâques ! Joie de savoir que nous vivons, que la mort est vaincue, parce que le péché est vaincu.

Célébrez cette Pâque. La vie du Christ sera votre vie, sa joie sera votre joie, sa gloire sera un jour votre gloire.

Unis au Seigneur dans la communion, vous lui serez unis aussi dans l'amour de Dieu, dans la fraternité chrétienne, dans la charité.

L. W.

LES CONFESSIONS PASCALES

Jadis on pouvait faciliter aux paroissiens ce devoir de la confession. On assurait la présence d'un ou même deux confesseurs étrangers en plus des prêtres de la paroisse.

Aujourd'hui il devient difficile, presque impossible, de trouver des prêtres ou des religieux en supplément. Le manque de prêtres se fait durement sentir. Entre 1919 et 1939, le diocèse de Lille ordonnait tous les ans environ 35 prêtres. Actuellement il n'y a pas plus de 7 à 8 nouveaux prêtres par an. Et la mortalité reste constante. D'où manque sensible de prêtres.

Il faudra donc à l'avenir user des moyens disponibles et se contenter des prêtres du bord, surtout dans les temps de pointe comme à Pâques.

Néanmoins il est souhaitable d'éviter une trop grosse affluence la veille de Pâques. Le tableau ci-dessous vous indique les heures possibles : n'attendez pas le dernier jour et la dernière heure.

QUINZAINE PASCALE

SEMAINE DU 9 AU 14 AVRIL

Confessions et communions à domicile pour les malades, les infirmes et les vieillards.

15 AVRIL. — Dimanche des Rameaux.

8 h. 45 : Dans la grande salle paroissiale, bénédiction des Rameaux, procession jusqu'à l'église par le chemin des H.L.M.

9 h. 00 : Grand-messe avec lecture de la Passion.

Lundi 16, Mardi 17 et Mercredi 18 AVRIL.

20 h. 00 : Retraite pascale, instruction et salut.

18 AVRIL. — Mercredi Saint.

8 h. 30 : Réunion des enfants, offrande des sacrifices de carême et kilomètres de soleil. Messe avec communion.

19 AVRIL. — Jeudi Saint. Célébration de la Cène du Seigneur.

20 h. 00 : Grand-messe solennelle, offrande des tirelires et enveloppes « contre la faim ». Communion.

Adoration au reposoir : Jeunes filles, après la messe jusqu'à 22 h. ; dames, de 22 h. à 22 h. 30 ; hommes, de 22 h. 30 à 23 h. ; jeunes gens, de 23 h. à 23 h. 30.

20 AVRIL. — Vendredi Saint. Célébration de la mort du Seigneur.

15 h. 00 : Chemin de la Croix.

20 h. 00 : Office - lectures bibliques, adoration de la Croix, communion.

21 AVRIL. — Samedi Saint.

22 h. 30 : Vigile pascale solennelle - Bénédiction du feu et du cierge - Entrée et chant de la louange - Lectures - Consécration de l'eau baptismale - Grand-messe de la Résurrection.

22 AVRIL. — Dimanche de Pâques.

7 h. 00 : Messe.

9 h. 00 : Grand-messe du jour.

10 h. 30 : Messe avec le concours artistique de la Philharmonie.

18 h. 30 : Messe.

L'eau bénite est distribuée le jour de Pâques de 11 h. 30 à midi.

HORAIRE DES CONFESSIONS

Samedi 14 avril, veille des Rameaux, de 16 h. à 19 h.

Lundi Saint 16 avril, de 10 h. à 12 h. : filles des écoles.

Mardi Saint 17 avril, de 10 h. à 12 h. : garçons des écoles.

Mercredi 18 avril, de 17 h. à 19 h.

Jeudi Saint 19 avril, de 17 h. à 19 h.

Vendredi Saint 20 avril, de 17 h. à 19 h.

Samedi Saint 21 avril, de 14 h. 30 à 20 h. 30.

Carême contre la faim dans le monde

Un grand nombre de familles ont confectionné la tirelire proposée. Elles la mettent bien en vue pour que chacun y dépose la valeur de ses privations de carême. Petits ruisseaux qui formeront une grande rivière, car la France entière, la France chrétienne alimente cette rivière.

On veut aider les pays déshérités à lutter contre la faim. Ces peuples trouveront eux-mêmes les remèdes. Ils ont des élites qui désirent s'élever, accéder à une civilisation où chacun pourra vivre décemment. Nous, qui sommes riches, nous les aiderons en leur fournissant les outils, les moyens. Le diocèse de Lille, pour sa part, a résolu de construire et d'équiper une école ménagère au Cameroun. Tel sera le fruit matériel de notre carême. Le fruit spirituel sera plus précieux encore.

Les privations de carême contenues dans vos tirelires et vos enveloppes, vous les apporterez à l'église pour la messe solennelle du Jeudi Saint à 20 heures. Une grande corbeille sera préparée au fond de l'église où vous les déposerez en arrivant. A l'offertoire on portera ces dons à l'autel pour qu'ils soient présentés à Dieu avant d'aller à nos frères du Cameroun.

Chaque année la grand-messe du Jeudi Saint renouvelle la Cène du Seigneur. Elle est le mémorial de son amour. Au cours de ce dernier banquet, Jésus a prononcé des paroles mémorables que rien n'effacera jamais : « Je vous donne un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés... Vous serez mes amis si vous faites ce que je vous commande... Je vous ai établis pour que vous portiez du fruit. »

Apportez à cette communion du Jeudi Saint le fruit de votre carême, le signe de votre amour pour vos frères, vos frères de toute race.

Fêtes jubilaires chez nos Religieuses

Le dimanche 6 mai, nous fêterons le 25^e anniversaire de l'arrivée des Sœurs du Sauveur à Ascq.

En présence de Monseigneur Chavanat, vicaire général représentant son Eminence le Cardinal Liénart, la grand-messe d'actions de grâces sera chantée à 10 h. 1/2. Monseigneur y prendra la parole. A cette messe nous aurons parmi nous la Révérende Mère Patricia, Supérieure générale ainsi que les membres du Conseil de la Congrégation du Sauveur. Près d'elles se trouveront les anciennes Supérieures de la Communauté d'Ascq, Mère Marie-Rose, Mère Marie-Jacqueline et Mère Marie de l'Annonciation et ce sera pour la paroisse une vraie joie de les revoir. Les Communautés de Roubaix Sainte-Bernadette, d'Annapes et celles de Belgique seront aussi représentées. Enfin nous espérons que quelques religieuses originaires d'Ascq pourront aussi prendre part à cette fête.

A la fin de la grand-messe nous nous rendrons en procession à la Maison Sainte-Thérèse, clergé, religieuses et paroissiens d'Ascq. Là, M. le Doyen fera un bref historique de l'activité des Religieuses à Ascq depuis vingt-cinq ans, puis il présentera les nouveaux locaux que nous venons d'acquérir et Monseigneur Chavanat les bénira. Cette bénédiction terminera la partie religieuse de la fête.

Alors, vers midi, aura lieu le Concert-apéritif au cours duquel on pourra se procurer de la pâtisserie.

L'après-midi, à partir de 15 heures, une kermesse fera la joie des petits et des grands, elle durera jusqu'au soir. Une courte représentation de chants et sketches sera donnée deux fois, pour satisfaire tout le monde, d'abord à 16 heures, puis à 18 h. 30.

Votre présence sera pour nos Religieuses une marque très appréciée de votre attachement et de votre reconnaissance. Elle sera aussi un sujet de fierté pour vos fillettes et vos jeunes filles.

"LA PRISON DE SAINTE-OLIVE"

A trois jours du printemps, il faisait encore bien froid, ce dimanche 18 mars, et pourtant, nombreux furent les Ascquois qui vinrent applaudir la troupe théâtrale dans sa deuxième séance de l'année.

« La prison de Sainte-Olive », comédie en 3 actes d'Edmond Luc, constituait la majeure partie du programme et de cela nul ne se plaignit. Les acteurs ont droit aux félicitations pour le brio avec lequel ils surent « rendre » leur personnage.

Citons donc : Jacques Delattre, Jean Carlier, Daniel Lauridant, André Follet, Bernard Tyrou, Jean-Pierre Salmon, Gérard Gaillet, Thérèse Lauridant et Françoise Dusart.

Il fallait visiter cette prison, toute particulière et y voir vivre des prisonniers au fond, pas bien dangereux.

Bientôt la succession des scènes comiques, des répliques amusantes, firent oublier aux spectateurs la rigueur de la température, ainsi que l'évolution de gracieuses ballerines qu'il faut féliciter pour leur aisance et leur légèreté. Leurs ballets furent très réussis et nous les remercions pour leur participation au spectacle.

Déguisées en cow-boys ou en cow-girls, Mlles Marie-Thérèse Comble, Bernadette Deffontaine, Geneviève Delattre A.-Marie Delqueux, Godeleine Duhauois, Agnès Félix, Marguerite-Marie Gallois, Arlette Méplont, Claudine Parent et M.-Claire Tyrou apportèrent la note de charme indispensable dans ces sortes de représentations.

Merci à la troupe théâtrale pour son assiduité aux répétitions, malgré le froid, pour sa bonne volonté, sa cohésion parfaite, due à l'amitié qui unit les acteurs entre eux et félicitations pour sa réussite. Certains talents se développent. Bravo !

Les organisateurs de la séance remercient le public nombreux venu applaudir les acteurs et en particulier M. le Doyen, M. le Maire, M. Fourmestaux, M. Manche, M. Delourme, vétéran de l'ancienne troupe et dont la présence régulière est un encouragement pour les jeunes.

N'oublions pas non plus les « obscurs » qui grimpent aux échelles, ceux qui balaient, ceux qui préparent, les vendeurs de billets...

A tous, un cordial merci et à la prochaine fois... peut-être dans une salle améliorée... grâce à la kermesse prochaine.



En haut, les acteurs de la Comédie. En bas, les charmantes ballerines

(Cliché « La Voix du Nord »)

A "l'Union Fraternelle"

Les sociétaires se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M. Henri Antoine, président d'honneur, entouré de MM. Marcel Théry, vice-président actif ; Van Moerbeke, secrétaire et des administrateurs.

M. Paul Menez, président, s'était fait excuser pour raisons de santé, ainsi que M. Louis Castelain, vice-président d'honneur.

Après avoir souhaité la bienvenue aux sociétaires présents, le secrétaire demande à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire des mutualistes disparus et particulièrement depuis la dernière assemblée, MM. Lepêtre, Grimonpont, Tellier, Henneuse, Fernand Théry et André Smets.

Au nom de M^{me} Smets et de ses enfants, le secrétaire remercie les sociétaires qui ont assisté aux funérailles de M. Smets ; il fait remarquer que malgré la maladie et le décès de son mari,

M^{me} Smets a tenu à ce que tous les documents de trésorerie soient à jour pour être présentés à l'assemblée générale.

Il est ensuite fait lecture du procès-verbal de 1961 qui est adopté à l'unanimité.

La situation de caisse, lue par le secrétaire, fait ressortir la nécessité de maintenir la collecte pour faire face aux besoins de trésorerie. La société comptant beaucoup de mutualistes âgés, a de plus en plus de charge. Les jeunes n'étant plus intéressés par la Mutualité, il n'y a pas de compensation de recettes.

L'assemblée approuve à l'unanimité la situation de caisse et demande qu'une lettre de remerciement soit adressée à M^{me} Smets.

On procède ensuite à la réélection pour un an de la commission de contrôle et à la réélection pour trois ans du tiers sortant : MM. Paul Menez, Marcel Théry et Paul Van Moerbeke.

D'autre part, le président, M. Paul Menez, est réélu, ainsi que les administrateurs ; MM. Théry, vice-président ; Van Moerbeke, secrétaire et également la commission de contrôle, à l'unanimité.

M^{me} Smets qui depuis la maladie de son mari le remplaçait dans la tenue des livres et dans le règlement des « prestations maladies », a offert de continuer le travail effectué par celui-ci. L'assemblée générale a accepté à l'unanimité. M^{me} Smets est élue trésorière.

Le secrétaire remercie le porte-drapeau et le collecteur de leur dévouement.

Après des échanges de vues, il est procédé au tirage de la tombola.

A l'issue de la réunion, un groupe de mutualistes s'est rendu sur la tombe de MM. Smets et Logez, ainsi qu'à la stèle-souvenir aux mutualistes décédés.

M. B.

A l'Union Sportive Ascquoise

Les Juniors champions de leur groupe

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les performances de l'équipe « juniors » de l'Union Sportive. Aussi est-ce avec joie, mais sans surprise, que nous apprîmes dimanche qu'elle venait d'enlever le titre de champion de 2^e division.

Le match du dimanche 25 mars était capital car trois clubs pouvaient encore prétendre à la première place : Provin, Saint-André — qui devait recevoir Ascq — et Ascq, lui-même.

Pour cette dernière rencontre, la formation ascquoise était la suivante : Michel Balory, Pierre Menu et David Vermus, Noël Hennin, Jean-Marie Cailleur et Jean-Pierre Rutecki,

Jean-Pierre Beaucamp, Jean-Jacques Truffaut, Jean-Pierre Delplace, Daniel Balory et Daniel Menu. Très sportifs : Daniel Moutiez et Bernard Szafoni avaient accepté de laisser leur place bien qu'ils aient disputé la plupart des matches de leur équipe.

L'Union Sportive — disons-le tout de suite — triompha de Saint-André, par 2 buts à 0 et ces deux points furent inscrits par Jean-Pierre Beaucamp, aux 15^e et 70^e minutes. Cependant, cette victoire ne fut pas obtenue facilement. Il fallut que tous se « battent » avec cœur pour défaire, sur leur terrain, les Andrésiens au jeu direct et correct.

Inutile de dire que les dé-

légués : MM. Claude Quidé, André Lison et Camille Moutiez auxquels étaient venus se joindre MM. Marcel Roseau, secrétaire et Louis Lécroart, vécurent dans les transes durant une heure et demie.

Mais tout est bien qui finit bien et dimanche après-midi, à la mi-temps du match U.S.A. - Lambersart, les juniors n'étaient pas peu fiers quand ils effectuèrent un tour d'honneur. Au cours de leur saison, ils inscrivent 40 buts, n'en encaissant que 16.

Les juniors, comme les réservistes, sont champions de leur groupe : le moral est au beau fixe au sein de l'U.S.A.

M. B.

En championnat, l'équipe 1 A partage les points avec le R. S. O. Mons

Les deux équipes qui se rencontrèrent dimanche 18 mars ont ceci de commun qu'elles pratiquent un jeu direct et rapide fort plai-

son heureuse, tant l'angle de tir était fermé.

Mais ne discutons pas ce résultat nul. Déplorons seu-

part, soit au président M^r André Baratte, soit au secrétaire M^r Marcel Roseau Les bonnes volontés seront toujours bien accueillies.



Les buts de Mons furent souvent menacés, mais les locaux ne marquèrent qu'un seul point. (Photo « La Voix du Nord »)

sant. La balle, dans ces conditions, ne tarde pas à aller d'un but à l'autre. Ces retournements de situation ont, pour les spectateurs, un attrait non négligeable.

Il n'y eut pas de vainqueur et c'est peut-être justice. Cependant avec un minimum de chance, les locaux eurent triomphé avec deux buts d'avance. Par deux fois, Bernard Beaucamp, dont les tirs soudains sont très souvent redoutables, shoota sur le poteau, alors que le gardien visiteur était battu.

Mons marqua deux buts, dont l'un contre son camp. L'autre, il le réussit de fa-

lement que l'Union Sportive n'ait pas commencé sa saison le 1^{er} octobre, comme les autres équipes, car, actuellement elle se trouverait en tête du classement, prête à monter en division supérieure.

M. B.

AVIS

L'assemblée générale du Club est prévue en principe pour le courant de Mai, dès maintenant les sympathisants du club qui désiraient faire partie de la commission peuvent en faire

Le samedi 14 avril, à 20 h. 15, une veillée-récollecion aura lieu à Chérengh pour les hommes des différentes paroisses du doyenné d'Ascq. Cette veillée sera dirigée par Monseigneur Louis Prévost, vicaire général du diocèse de Lille.

Elle comprendra trois parties :

— un exposé de Mgr Prévost ;

NETTOYAGE DE PAQUES

Ah ! cette poussière ! Avec l'hiver qui n'en finissait pas ! Et je frotte, et j'astique, les vitres, les rideaux ! Quel zèle ! mais quelle fatigue aussi. Je pense à Marthe et à Marie. Marie qui écoutait le Seigneur tandis que Marthe s'affairait sans relâche ! Et vous, écoutez-vous le Seigneur qui nous annonce la Résurrection et la Vie Eternelle ? Pourquoi travailler tant ? pour amasser des biens, des richesses que nous laisserons derrière nous et cela sûrement. Mais l'Avenir me direz-vous ? Il n'appartient qu'à Dieu.

« Vanité des Vanités, tout est Vanité » disait Bossuet dans l'oraison funèbre de « Madame », sœur du Roi.

Pour les grands ou les humbles, la même destinée nous attend : Nous sommes tous des condamnés à mort ; et je dirais même que beaucoup d'entre nous sont déjà des morts vivants. Ils ont oublié qu'ils ont une âme qui, éprise d'infini comme tout ce qui vient de Dieu, peut survivre éternellement.

Ne vivez pas que pour ce corps, secouez-vous, Dieu est bon, il vous attend là, si près de vous. Pâques ! Je suis la Résurrection et la Vie !

Notre vie à nous, c'est un grenier plein de poussière, de vieilles choses accumulées au long des ans. Poussière de lassitude, d'abandon. Cette année-là, on était fâché avec son père ou sa belle-mère, l'année suivante, c'est le grand fils qui est parti ou la fille ingrate...

Ou bien c'est ce deuil subit, cette mort stupide. « S'il y avait un Dieu, il ne permettrait pas cela. » Chut ! taisons-nous même lorsque nous sommes dans les ténèbres et que nous ne comprenons pas le pourquoi de tant de malheurs.

« Bienheureux ceux qui souffrent !

« Bienheureux ceux qui pleurent !

« Bienheureux ceux qui ont soif de justice ! »

Dieu est là, Père aimant, qui nous donne, par le mystère de la Rédemption, la possibilité de transformer notre vie avec la joie immense qui nous attend : la Communion des Saints.

Je pense à cette chanson d'Edith Piaf que la Radio nous lance parfois comme un défi : « Je repars à zéro ». Alors vite au travail et comme elle le chante « balayés les amours, avec leurs trémolos ! ». Là dans cette caisse toutes ces vieilles lettres, à quoi bon ? Ces tas de rancunes ? à la poubelle ! ces vêtements informes ? le passé ?? Gardons nos beaux souvenirs comme un trésor au fond de notre cœur, mais bâtissons l'avenir.

Encore un pas, voici la lucarne poussiéreuse ! Il y a si longtemps ! La grosse araignée qui tisse sa toile de péchés : envie, paresse, orgueil, luxure, scandale, calomnie, tout y est !

Seigneur est-ce possible qu'il n'y ait qu'un pas à faire ? Oui. Tue cette araignée, c'est le démon. Regarde, sa toile n'a plus sa raison d'être. Fais un effort, prends ce chiffon, frotte, encore... Mon Dieu, pardonne-moi parce que j'ai péché.

Regarde, voilà le soleil, approche, frotte encore un peu, ce petit coin, ta dernière rancune. O comme le soleil est chaud, comme il est doux l'Amour du Sauveur !

Ecoutez mes enfants, les cloches reviennent de Rome : Il est ressuscité !

Maria LANDRY.

VEILLÉE-RECOLLECTION POUR HOMMES

— une veillée de prières à l'église (possibilité de confessions) ;

— une messe de communion vers 22 h. 30 (prévoyez la fin de votre repas vers 19 h. 45 pour les trois heures de jeûne eucharistique).

Cette veillée est destinée aux chrétiens qui ont des responsabilités sur le plan familial, civique, profession-

nel ou paroissial et qui sentent le besoin d'une animation spirituelle.

Le trajet aller et retour Ascq-Chérengh doit être effectué en voiture. Si vous ne disposez pas d'une voiture, veuillez avertir M. le Doyen qui vous joindra à un groupe transporté.

Départ d'Ascq à 20 heures. Retour chez soi à 24 heures au plus tard.

LE PÈRE DES ALLOCATIONS FAMILIALES EST MORT

Les journaux ont annoncé très discrètement son décès et pourtant quelle révolution il a apporté dans la vie des familles.

Il s'appelait Emile ROMANET et il est mort à Grenoble, en janvier dernier, à 89 ans.

Il avait débuté à 16 ans comme dessinateur industriel dans la Maison dont il devait devenir le Directeur.

Confrère de Saint-Vincent de Paul il avait eu, au cours de ses visites aux familles ouvrières chargées d'enfants, la révélation de la misère qui écrasait ces foyers n'ayant que le salaire du père pour faire face aux charges qui les accablaient. Il apprit ce que devenaient ces familles lorsque la maladie frappait le père et supprimait totalement, à cette époque, les ressources de la maison.

Il put alors comprendre le recul des prudents et des prévoyants devant la charge de nombreux enfants.

Romanet cherchait le moyen de remédier à la dé-

trousse des familles et à la souffrance des parents se sentant incapables de fournir par leur travail le nécessaire à leurs enfants.

Il cherchait et son cœur de disciple de Saint-Vincent de Paul et d'Ozanam trouva.

Il fit attribuer à ses ouvriers chargés de famille une indemnité proportionnelle au nombre de leurs enfants.

Il entraîna dans son sillage divers Syndicats Patronaux et devint le créateur des Caisses de Compensation qui recueillaient les sommes que les entreprises leur versaient en fonction des salaires et qui les répartissaient entre les familles suivant leur nombre d'enfants.

D'abord institution privée, son initiative se répandit en France malgré les résistances de la routine et de la prudence.

Son expansion devint telle que l'Etat transforma l'Institution privée en Caisse Nationale d'Allocations

familiales et rendit obligatoire l'adhésion des entreprises pour en assurer le bénéfice à tous les salariés dans le respect de leur dignité.

Le résultat fut le relèvement du niveau de vie des familles vers son équivalence avec celui des foyers sans enfants.

Délivrés de la crainte de ne pouvoir élever dignement les enfants que la Providence leur enverrait, les jeunes foyers les accueillirent avec joie et l'on put

assister à cet épanouissement de la vie et à cet accroissement du nombre des enfants qui sont l'espoir de demain.

Dans cette commune d'Ascq qui compte tant de foyers peuplés et de si nombreux enfants, il convenait d'évoquer le souvenir de ce chrétien qui suscita l'Institution qui remédiait aux détresses que sa charité avait découvertes et secourues.

G. ARBAULT.

NOTRE CARNET

Ont reçu le Baptême :

Michel DOUTRELON
Arnauld LECLERCQ
Josette COUTEAU
Marie-Pierre DECONNINCK
Odile DELAHAYE

A reçu les honneurs de la Sépulture chrétienne :

Jean CACHEUX, 57 ans.

M^{me} André SMETS et toute la famille remercient les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles de M. SMETS ou qui leur ont témoigné leur sympathie.

M. et M^{me} BEROUDIAUX et M^{me} SALEMBIER vous font part du mariage de Monique BEROUDIAUX et Paul SALEMBIER, qui aura lieu le lundi 23 avril, à 11 heures, en l'église d'Ascq.

M^{me} André GUERMONPREZ est heureuse de vous faire part du mariage de son fils André avec M^{me} Cécile THIEFFRY.

La cérémonie du mariage aura lieu le 1^{er} mai 1962, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Baisieux.

Après la cérémonie religieuse, les familles recevront à la Malterie à Baisieux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Préparation au mariage

Pour les fiancés près de leur mariage, avec le concours de médecins, de jeunes foyers et d'un prêtre.

1^o Prochaine session en trois soirées : les 21, 23 et 25 mai, à 20 heures, à Lille, 99, rue Nationale.

2^o Prochaine session en un dimanche : le 3 juin, de 9 h. 30 à 17 h. 30 avec une messe à 17 h. 30.

Si vous choisissez le dimanche, envoyez votre adhésion au moins 48 heures à l'avance au C.L.P.M., 51, rue de la Justice, à Lille, car il faut prévoir le nombre de repas à midi.

Un foyer heureux, ça se prépare.

DATE à retenir

C'est celle du Dimanche 29 Avril. Ce jour-là se tiendra, à 11 h. 30, Salle de la rue du Général-Leclerc, le Concert-Apéritif des Conférences de Saint-Vincent de Paul et des Dames de Charité qui y invitent cordialement tous ceux qui veulent les aider dans leur action charitable.

D'agréables moments les y attendent et ils auront la joie en se retrouvant dans une ambiance agréable de contribuer à soulager les membres souffrants de la Grande Famille Paroissiale.

Bientôt les Communions ! Vous trouverez à partir du 15 Avril, un grand choix d'images à l'Imprimerie Boulonnais.

Programme du Cinéma « REX »

Dimanche 22 Avril :

« DANS LES GRIFFES DU TIGRE »

Il s'agit vraiment de cirque, de dompteur et de tigres avec de bons numéros mais des situations légères et un suicide font déconseiller ce film aux jeunes.

● Pour adultes avec réserves (4 a).

Lundi 23 Avril :

« LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE »

Comédie musicale qui permet de découvrir la vie et le répertoire des Petits Chanteurs de Vienne.

● Pour tous (3).

Dimanche 29 Avril :

« LES PIQUE-ASSIETTE »

Comédie burlesque avec Francis Blanche et Darry Cowl. A part une scène de music-hall un peu gênante, ce film est bien mené.

● Pour adultes et adolescents (3 bis)

Mardi 1^{er} Mai :

« LE PERCEUR DE COFFRES »

Drame policier. Honnête délassément pour adultes.

● Pour adultes (4).

Dimanche 6 Mai :

« LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS »

Un savant du XIX^e siècle nous emmène avec sa machine en 1917, en 1940 (jusque-là c'est facile), puis en 1966 et en... 802701. De la science-fiction un peu effrayante et angoissante.

● Pour adultes et adolescents (3 bis)

Dimanche 13 Mai :

« MEURTRE EN 45 TOURS »

Drame policier et psychologique, à suspense. Film très réussi mais il y a beaucoup à reprendre au point de vue moral.

● Pour adultes avec réserves (4 a).

Commémoration du Massacre d'Avril 1944

(Cliché « La Voix du Nord »)



Il y a dix-huit ans, dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1944, quatre-vingt-six Ascquois étaient massacrés par des S.S. allemands.

Depuis, chaque année, la municipalité tient à rendre hommage à la mémoire de ces malheureuses victimes de la barbarie nazie. C'est ainsi que dimanche 1^{er} avril, après qu'un obit eut

été célébré à 10 h. 30 en l'église Saint-Pierre, les membres du conseil municipal, conduits par MM. Henri Dumortier, maire, et Aimé Fourmestaux, adjoint, se rendirent au tertre, sur les lieux mêmes du massacre, au cimetière puis devant le monument aux fusillés.

M. Dumortier déposa une

gerbe de fleurs au pied de chaque mémorial puis il demanda à l'assistance d'observer quelques instants de recueillement en souvenir des disparus.

M. B.

Le Directeur de la Publication : L. WECH
2^{me} trimestre 1962
Imprimerie Boulonnais - Ascq